

MAIRIE DE SAINT-JEAN PLA DE CORTS

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 11 FÉVRIER 2021

Le onze février deux mil vingt et un à dix-sept heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi en session ordinaire du mois de FÉVRIER sous la présidence de M. GARRABÉ Robert, Maire.

PRÉSENTS : GARRABÉ R, BARBOUTY D, BAILLE E, BERNIER M, CASADEVALL P, LAPORTE G, LAUDICINA D, MATHEU M, MISO A, OMS RM, GARCES R, RESPAUT JL

ABSENTS EXCUSÉS : ANDRODIAS M pouvoir à CASADEVALL P, DIDIER C pouvoir à GARRABÉ R, AICARDI A pouvoir à LAUDINICIA D, CHAPELLE G pouvoir à BARBOUTY D, MATHIOT D pouvoir à MATHEU M, SAQUÉ N pouvoir à OMS Rose-Marie, D'AMATO M

PRÉSENTS SUPPLÉANTS :

ABSENTS SUPPLÉANTS : KNOBLOCH C, OMARI A

SECRETARE : LAUDICINA Danielle

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint

Madame LAUDICINA Danielle est désignée comme secrétaire de séance

Adoption du procès-verbal de la précédente séance

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 28 janvier 2021

1) Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau pour la réalisation du Schéma Directeur d'Assainissement et du Schéma Directeur de gestion des eaux pluviales – annule et remplace la délibération N°20200065

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'opération de réalisation du Schéma Directeur d'Assainissement pour laquelle il est nécessaire d'ajouter le Schéma pluvial modifiant sensiblement le montant de cette opération. Cette modification est la condition requise pour reconnaître à ce dernier un caractère éligible à la subvention.

Vote : à l'unanimité

2) Demande de subvention auprès du Conseil Départemental 66 pour la réalisation du Schéma Directeur d'Assainissement et du Schéma Directeur de gestion des eaux pluviales – annule et remplace la délibération N°20200063

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'opération d'élaboration du Schéma Directeur d'Assainissement de la Commune ainsi que le Schéma des eaux pluviales opéré par le bureau d'études Pure Environnement. Il indique qu'il y a lieu d'actualiser la demande de subvention du fait de la nécessité d'inclure un schéma des eaux pluviales en complément du Schéma Directeur des eaux usées.

Vote : à l'unanimité

3) Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau pour les travaux de création des réseaux assainissement eaux usées – annule et remplace la délibération N°20200042

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet de travaux de renouvellement du réseau d'assainissement rue de la Ville, rue de la Rive, rue du Château qui présente des dysfonctionnements. Leur vétusté pourraient présenter un risque susceptible d'impacter l'espace naturel. Il informe que ce projet nécessite un complément de mission de maîtrise d'œuvre pour qu'elle soit totale ce qui impacte le montant de l'objet et qui reste une condition obligatoire de reconnaissance d'éligibilité de ce dossier à une subvention de l'Agence de l'Eau.

Vote : à l'unanimité

4) Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour les travaux de création des réseaux assainissement eaux usées – annule et remplace la délibération N°20200043

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet de travaux de renouvellement du réseau d'assainissement rue de la Ville, rue de la Rive, rue du Château qui présente des dysfonctionnements. Leur vétusté pourraient présenter un risque susceptible d'impacter l'espace naturel. Il informe que ce projet nécessite un complément de mission de maîtrise d'œuvre pour qu'elle soit totale ce qui impacte le montant de l'opération et qui demeure comme un pré requis obligatoire à l'éligibilité de ce dossier aux subventions du Département.

Vote : à l'unanimité

5) Election d'un représentant de la commune au SIAEP

Au cours de la séance du 4 juin 2020, Monsieur Michel ANDRODIAS et Madame Gisèle LAPORTE ont été élus délégués titulaires pour représenter la commune au Syndicat Intercommunal du Vallespir pour l'alimentation en eau potable.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que par courrier en date du 1^{er} février 2021, Madame Gisèle LAPORTE a donné sa démission de déléguée du SIAEP à son Président et qu'il y a lieu de procéder à l'élection du 2^{ème} délégué pour la remplacer. Monsieur Éric BAILLE fait acte de candidature.

Vote : à l'unanimité

6) Questions diverses

☛ Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un questionnaire concernant les cloches initié par une nouvelle habitante de Saint-Jean Pla de Corts a été distribué : 80% des habitants sont pour le maintien des cloches Josépha 17^{ème} siècle et Barbara 15^{ème} siècle, 10% sont pour une adaptation et 10% des habitants sont contre.

- Une étude économique sur la commune montre une démographie : + 8,5% en évolution moyenne depuis 2012

Avec 209 habitants au mètre carré

19 naissances en 2019 pour 54 décès

967 actifs

32% part des femmes à temps partiel à Saint-Jean Pla de Corts

213 personnes de plus de 75 ans

25 196 = revenu moyen fiscal par foyer

46 foyers qui bénéficient du RSA

27 bénéficiaires de l'allocation adulte handicapée

1795 280 au 31 décembre 2019 le montant de la dette

40 entreprises avec au moins un salarié dans la commune

73 associations

18 commerces de proximité

- Madame Sonia Bologuer, Présidente du Rugby féminin Vallespir remercie la commune pour le prêt du stade.

- le SIP des Aspres : propose l'attribution d'un programme d'entretien des pistes pour l'année 2021, il y a lieu de déterminer le nombre de pistes à entretenir.

- une formation défibrillateur sera à demander au Sapeurs Pompiers

- Monsieur le Maire fait part d'un plan de lutte contre les logements vacants.

- Monsieur le Maire informe qu'il a signé au nom de la commune la reconnaissance de la fête de l'ours au patrimoine de l'UNESCO.

- Il informe que la protection des valeurs de la République sont désormais au débat du Parlement.

☛ Madame Dominique BARBOUTY demande ce qu'il en est de la délégation de Madame Gisèle LAPORTE sur l'environnement. Madame LAPORTE est démissionnaire uniquement du SIAEP et va continuer sa délégation environnement.

- Il y a le risque de ne pas pouvoir assurer les fêtes de juin à cause des conditions sanitaires du fait du Covid.

- La commission Cadre de vie-Culture va se réunir pour caler les fêtes à partir de juillet en espérant qu'elles pourront avoir lieu.

- Les travaux du transformateur électrique à l'angle de l'Avenue du Canigou commencent la semaine prochaine.

☛ Monsieur Michel BERNIER informe l'assemblée de trois projets dans le cadre du Pays d'Art et d'Histoire transfrontalier concernant la réhabilitation du patrimoine pour le vieux château et la Cellera. Il fera une réunion sur le thème du patrimoine pour élaborer les dossiers.

Il demande si les bureaux de la société Vaills seront installés à la Sablière de Saint-Jean Pla de Corts ?

☛ Monsieur le Maire informe l'assemblée que la dissolution du Distriport est en cours à cause de la Loi Notre, la compétence économique tant du ressort des intercommunalité et régions. La Communauté de Communes du Vallespir se substitue aux communes de Le Boulou et de Saint-Jean Pla de Corts. Un cahier des charges à vocation de développement économique est à disposition pour tout opérateur intéressé et porteur de projet.

☛ Monsieur André MISO s'est rendu en Sous-Préfecture le 11 février pour la Commission CACER confirmation d'un avis favorable pour l'EHPAD.

- Un dossier pour organiser une course de 10km a été remis à Madame LAUDICINA.

☛ Monsieur Régis GARCES informe l'assemblée qu'une réunion du syndicat Mixte des nappes phréatiques a eu lieu le 28 janvier dernier. Avant-hier une Assemblée Générale (avec la Région, le Département, la Chambre d'Agriculture, la DDTM etc..) a eu lieu La DDTM souhaite que les deux buses soient retirées, pas de béton dans le Tech., pour les travaux définitifs : les études seront terminées en septembre.

- l'eau pourra être remise cette année

- pour le moment le coût est d'environ 140 000 €

Michel BERNIER demande s'il y aura des informations pour les adhérents ?

Monsieur GARCES indique qu'il y a des incertitudes concernant les subventions, le compte rendu de l'assemblée Générale doit être rédigé.

☛ Monsieur Patrick CASADEVALL indique que le plan d'eau est descendu d'environ un mètre, si il n'y a pas de crue, fin mars l'eau reviendra.

Madame Santana de l'ARS indique que la commune doit présenter un profil de vulnérabilité de baignade qui recense les nuisances qui peuvent infecter l'homme et les réponses à apporter. Les corrections du profil de baignade devraient arriver fin mars.

La SIGMATA a demandé un inventaire des ouvrages de la commune dédiés à la protection des inondations.

- Un article sur la Poste est paru dans la presse, la commune ne peut-elle pas prendre une motion pour laisser la Poste ouverte ? La Poste est de moins en moins rentable et l'agent est affecté à 100% à la Poste. La Poste assure un minimum de service public. Monsieur le Maire va proposer à l'AMF66 la possibilité de pétitionner dans tout le Département.

- la Casse Delclos poursuit son activité, la commune peut demander un dédommagement pour la route.

Séance levée à 18h30

La Secrétaire

Danielle LAUDICINA



Le Maire

Robert GARRABÉ